

## RUSSE

### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Olivier Azam, Hélène Henry-Safier

**Coefficient** : 3 ; **durée** : 6 heures

Un seul candidat a composé cette année à l'écrit en cette session dépourvue d'oraux.

Les dossiers de documents proposés en russe en BL sont en règle générale liés à l'actualité, qu'il s'agisse de sujets intemporels voire à fort ancrage historique mais ayant des échos dans l'actualité russe contemporaine, ou d'événements ponctuels qui ont eu un fort impact sur l'actualité russe récente. Le dossier de cette année appartenait à cette dernière catégorie : il était consacré au retentissant scandale de dopage à grande échelle qui a marqué la fin de l'année 2019 et dont l'épilogue fut le vote unanime par le comité exécutif de l'Agence mondiale antidopage de sanctions qui mettaient pour quatre ans la Russie au ban des compétitions sportives de niveau mondial et, de fait, l'excluaient des jeux olympiques de 2020 et 2022 en la privant également du droit d'organiser sur son territoire des compétitions de très haut niveau (dernier document). Le premier document, extrait du site d'information *ru.euronews*, exposait les faits et les procédures en cours, particulièrement complexes. Le cœur du dossier était constitué d'une interview de Vladimir Mozgovoï, de *Russkaja Gazeta*, qui s'efforçait de donner son interprétation de la crise, des griefs de l'Agence mondiale antidopage et des perspectives de réaction envisageables pour la Russie.

La première difficulté du sujet était sa compréhension littérale, ce qui en faisait un excellent exercice de langue, y compris pour des candidats russophones. En effet, le russe ne présentait en lui-même aucune difficulté particulière et le dossier était moins long que certaines autres années, mais la surabondance des sigles (donnés en note ou dans le corps des textes) et l'imbrication de multiples institutions (Agence russe antidopage, Agence mondiale antidopage, C.I.O., Comité olympique de Russie, parquet de la Fédération de Russie, ministère de la santé) obligeaient les candidats à un effort d'attention constant, et la première exigence du commentaire était une restitution exacte et précise des faits et des enjeux de ce scandale où sport et politique étaient étroitement imbriqués. Cette restitution passait par une identification des principaux protagonistes, non seulement des institutions citées ci-dessus, mais également des personnalités telles que Youri Ganous (p.1, 13) le président de l'Agence russe antidopage ; Grigori Rodtchenkov (p.3, 60), le responsable du laboratoire moscovite accusé d'avoir falsifié les tests réalisés sur les athlètes russes et candidat idéal au rôle de bouc émissaire, et enfin Pavel Kolobkov, le ministre des sports (p.2, 41), sans parler de certaines personnes non nommées mais situées « au-dessous et au-dessus du ministre sur la verticale du pouvoir ».

Naturellement aucune connaissance particulière du domaine des instances juridiques sportives internationales ou spécifiquement russes n'était attendue du candidat, et tous les détails nécessaires à la compréhension et à la restitution des faits étaient présents

dans les textes. Il s'agissait seulement de lire attentivement, de filtrer et de réorganiser l'information. L'essentiel apparaissait alors : la Russie, déjà sous étroite surveillance, se retrouve prise en flagrant délit de falsification des tests supposés prouver la probité de ses athlètes. L'Agence internationale antidopage souhaite sévir de manière exemplaire, mais le C.I.O. se montre plus conciliant. Or, selon la charte olympique, l'Agence mondiale antidopage n'a pas le pouvoir d'interdire elle-même la participation d'un pays aux J.O. C'est l'affaire du C.I.O. Mais, par ailleurs, le C.I.O. s'est engagé à suivre certaines recommandations de l'Agence mondiale antidopage... On se trouve là face à un imbroglio politico-juridique qui obligera sans doute le C.I.O. à suivre l'Agence mondiale antidopage malgré qu'il en ait. Tout dépendra du degré de vraisemblance — ou de réfutabilité — des accusations portées. L'interview de Vladimir Mozgovoi évalue ce degré en reprenant la problématique relayée par les media occidentaux : s'agit-il d'une série de fautes individuelles ? De celle d'un Grigori Rodtchenkov particulièrement peu scrupuleux ? Ces pratiques ont-elles été couvertes par l'ensemble des institutions sportives russes ? Ou, comme le suggère le deuxième texte, les charges sont-elles suffisamment lourdes pour que les soupçons portent directement sur l'État lui-même, et non sur un groupe de fonctionnaires, ce qui justifierait des sanctions d'ordre « étatique » comme l'interdiction de participer aux J.O. avec hymne et drapeau tout en ménageant la possibilité pour les athlètes dont la probité a été prouvée de participer aux jeux à titre individuel sous couleurs neutres. Le commentaire des arguments avancés était l'occasion pour le candidat d'expliquer à quel point le sport occupe une place importante dans le « soft power » russe, et cela depuis une tradition remontant bien plus loin que le régime actuel.

Comme nous le rappelions, le sujet avait été choisi à la fois pour son actualité et pour la place importante qu'il avait occupée durant l'année en cours dans les media russes et internationaux. Or il dut paraître au candidat singulièrement déconnecté de cette réalité. Nul ne pouvait en effet prévoir que la crise sanitaire rejeterait ce scandale de dopage aux oubliettes, au point que les sanctions historiquement lourdes prononcées *in fine* à l'égard de la Russie se révéleraient presque sans objet, la tenue des J.O. dont elle est exclue devenant elle-même incertaine. Le candidat a eu d'autant plus de mérite à se replonger dans cette affaire en s'employant à restituer avec le plus grand soin son contexte.

L'unique copie proposée cette année était d'un niveau d'excellence tout à fait exceptionnel. Certes, c'était manifestement l'œuvre d'un russophone, mais le cas est relativement fréquent en BL, sans que pour autant le niveau de réflexion soit toujours à la hauteur de celui de l'expression. Mais cette année, le candidat a su démêler avec brio les fils de ce dossier complexe, et il les a tirés un à un pour en donner un commentaire solide, construit, limpide, appuyé sur de nombreuses références historiques ou culturelles. Le jury n'a pas hésité à lui mettre la note quasi maximale et il a été désolé de constater que le candidat n'avait pas composé dans la majeure partie des autres épreuves. Peut-être les circonstances extraordinaires dans lesquelles s'est tenu le concours, si tardivement, ont-elles découragé certains candidats prometteurs. Mais la qualité de réflexion de la copie de russe suggère que son auteur possède probablement aussi dans les autres disciplines le niveau de maturité nécessaire à la réussite au concours. On ne peut que souhaiter qu'il se présentera à nouveau.